

BO N° 14 du 8 avril 2022

## COMMUNE DE RIDDES

### Mise à l'enquête publique

L'Administration communale de Riddes soumet à l'enquête publique les demandes présentées par :

Requérants et propriétaires : Carla et Nuno Lemos à Riddes  
Auteur des plans : Max-André Lambiel à Riddes  
Situation : Parcelle 102, folio 14, lieu-dit Le Village à Riddes  
Située en zone à bâtir : VI, village  
Coordonnées : 2'583'295 / 1'113'485  
Objet : Isolation extérieure

Requérant et auteur des plans : Christian Constantin SA à Martigny-Croix  
Propriétaire : Coop Genossenschaft à Basel (mutation en cours)  
Situation : Parcelles 1645 et 1646, folio 40, lieu-dit Les Motteys à Riddes  
Située en zone à bâtir : ZCS, mixte d'activités commerciales, artisanales, de services, sportives, récréatives et touristiques à aménager  
Coordonnées : 2'582'310 / 1'112'800  
Objet : Construction d'une COOP RETAIL et d'une station de service COOP PRONTO

Requérant et propriétaire : Fondation Sainte Thérèse à Riddes  
Auteur des plans : mjd Architectes SA à Haute-Nendaz  
Situation : Parcelle 2285, folio 3, lieu-dit Le Raffort à Riddes  
Située en zone à bâtir : A, construction et installations d'intérêt public  
Coordonnées : 2'583'455 / 1'113'927  
Objet : Assainissement de l'enveloppe thermique et sismique de la résidence existante

Requérant et propriétaire : Christian Vouillamoz à Leytron  
Auteur des plans : Gillioz SA Isérables à Isérables  
Situation : Parcelle 3947, folio 47, lieu-dit Au Tourtay à Auddes-sur-Riddes  
Située en zone à bâtir : T3, petits chalets  
Coordonnées : 2'584'861 / 1'111'410  
Objet : Démontage du bâti existant, réfection du soubassement, assainissement et reconstruction de la grange-écurie en dérogation à la zone réservée

Requérants et propriétaires et auteur des plans : Zohra Maskri et Hocine Merouane à Riddes  
Situation : Parcelle 15058, folio 17, lieu-dit Les Pommerets à Riddes  
Située en zone à bâtir : R3, villas  
Coordonnées : 2'582'877 / 1'113'025  
Objet : Régularisation de la construction d'un salon de jardin semi-enterré en dérogation de la distance à la parcelle voisine

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du Service des constructions ou par e-mail [constructions@riddes.ch](mailto:constructions@riddes.ch). Les observations et oppositions (motivées) devront être adressées au Conseil communal dans un délai de trente jours dès la présente publication.

L'Administration communale